



CALENDRIER GENERAL DU MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2022

Vendredi 18 mars 2022 à 14h	Ouverture du serveur SIAM (accès via EDULINE et Iprof)
Lundi 04 avril 2022 à 8h	Fermeture du serveur
Lundi 04 avril 2022	Téléchargement des confirmations de participation par les agents sur Iprof Confirmation à transmettre au chef d'établissement après l'avoir éventuellement corrigée de manière manuscrite et l'avoir signée, en l'accompagnant de toutes les pièces justificatives sous format numérique au format PDF de préférence .
Jeudi 7 avril 2022	Date limite de retour par les établissements des confirmations par courriel à l'adresse mvt2022@ac-lille.fr
Vendredi 15 avril 2022	Date limite de dépôt des dossiers médicaux au titre du handicap, ainsi que des dossiers médicaux pour enfant directement auprès du : Médecin de prévention de l'académie de Lille 144 rue Bavay B.P 709 59033 Lille cedex
A partir du 9 mai et jusqu'au 24 mai 2022 12h	Affichage des barèmes vérifiés par les services du Rectorat (SIAM via I-PROF)
Du 9 mai 17h jusqu'au 23 mai 2022 minuit	Demande de rectification de barème exclusivement à l'adresse : https://www.ac-lille.fr/dialogue-mouvement/
Au plus tard le mercredi 1er juin 2022 (minuit)	Transmission de demande de participation tardive au mouvement ou modification de demande ou annulation de demande sur https://www.ac-lille.fr/dialogue-mouvement/ Les motifs cités à l'article 8 de l'arrêté rectoral pourront être invoqués à l'appui de votre demande tardive ou de modification
Mercredi 1 ^{er} juin 2022	Date limite de réception des demandes de changement d'établissement de rattachement administratif par les TZR actuellement affectés en zone de remplacement à l'adresse suivante https://www.ac-lille.fr/dialogue-mouvement/
Lundi 13 juin 2022 18h	Résultats du mouvement intra-académique et du mouvement spécifique académique
Vendredi 17 juin 2022	Résultats du mouvement CPIF